

District de la Sarthe de Football



COMMISSION DEPARTEMENTALE SPORTIVE Procès-verbal N° 01 Réunion du 25/07/2019



Vice Président de commission	Yannick GLOAGUEN
Secrétaire de Séance	Raymond POULAIN

Gilles SEPCHAT	Excusé	Marcel LANDAIS	Présent
Raymond POULAIN	Présent	Claire GERMAIN	Excusée
Jacky MASSON	Présent	Emmanuel MEDARD	Excusé
Bernard GUEDET	Excusé	Vincent GARNIER	Excusé
Yannick GLOAGUEN	Présent	Gérard NEGRIER	Présent

La commission sportive souhaite un prompt rétablissement à Gilles SEPCHAT et une reprise rapide de ses activités.

Préambule :

- M. Gilles SEPCHAT, membre du club de MAMERS SA(501980), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- M. Raymond POULAIN, membre du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
- M. Jacky MASSON, membre du club de CHATEAU DU LOIR CO (501898), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- M. Bernard GUEDET, membre du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- M. Yannick GLOAGUEN, membre du club de ROEZE US (525934), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- M. Marcel LANDAIS, membre du club de LOUE CA (502270), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- Me. Claire GERMAIN, du club du MANS FC (537103), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- M. Emmanuel MEDARD, du club de ST MARS LA BRIERE (502410), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.
- M. Vincent GARNIER, CTD du DISTRICT de la SARTHE, pourra prendre part à toutes les délibérations et à toutes les décisions.
- M. Gérard NEGRIER, membre du club de ST SATURNIN ARCHE CO(530471), ne prenant part ni aux délibérations, ni aux décisions concernant ce club.

Les clubs peuvent faire appel des décisions de la commission, en adressant leur appel par lettre recommandée ou par tout moyen permettant de faire la preuve de sa réception (télécopie, courrier électronique du club, remise en mains propres...) dans un délai maximal de 7 jours à compter du lendemain de la date d'envoi de la décision contestée ; les frais de dossier d'appel de 250 €uros sont portés sur le compte du club si l'appel est rejeté (art. 188 à 190 des R.G. L.F.P.L.).

1. VALIDATION

La commission valide le procès-verbal N°26 du 029 Juin 2019.

2. MONTEES ET DESCENTES DE FIN DE SAISON 2018/2019 POUR LA SAISON 2019/2020 (décisions complémentaires).

La commission prend connaissance des équipes ayant déclinées leurs réengagements en D2 et D3 pour la saison 2019/2020 :

- Dangeul A.F.C.E. 1 (Division 2, poule A) → Mise en sommeil
- Le Mans Africa Sp. 1 (Division 3, poule E) → Mise en sommeil
- Fyé A.S. 2 (Division 3, poule A) → Refus de réengagement

Les conséquences de ces non réengagements entraînent les repêchages suivants :

- L'équipe de l' AS Vaas 1 est repêchée en Division 2, en application des articles de départage : Art 8.3, alinéa 2d, des règlements de la L.F.P.L. en lieu et place de l'équipe de Dangeul A.F.C.E. 1.
- En conséquence, l'équipe de Brulon Patriote 3 est repêchée en Division 3, en application des articles de départage : Art 8.3, alinéa 2d, des règlements de la L.F.P.L. en lieu et place de l'équipe de l'AS Vaas 1.
- L'équipe de Oizé U.S. 1 est repêchée en Division 3, en application des articles de départage : Art 8.3, alinéa 2d, des règlements de la L.F.P.L. en lieu et place de l'équipe de Le Mans Africa Sp. 1.
- L'équipe de Conlie U.S. 2 est repêchée en Division 3, en application des articles de départage : Art 8.3, alinéa 2d, des règlements de la L.F.P.L. en lieu et place de l'équipe de Fyé A.S. 2.

3. COMPOSITION PREVISIONNELLE DES GROUPES DE 2^e et 3^e DIVISION POUR LA SAISON 2019/2020.

Après étude, la commission sportive propose la composition **prévisionnelle** des groupes de 2^e et 3^e division à l'approbation du comité directeur du District de la Sarthe de Football.

2EME DIVISION			
Observations Saison 2018/2019	GROUPE A	Observations Saison 2018/2019	GROUPE B
Descente D1	Sargé A.S. 1	Descente D1	Cherré 1
Descente D1	St Pavace A.S. 1	Maintenance D2	Bonnéttable Pat. 2
Maintenance D2	Neuville A.S. 1	Maintenance D2	Cormes C.O. 1
Maintenance D2	St Jean D'Asse A.S. 1	Maintenance D2	Dollon O.S. 1
Maintenance D2	Tennie St Symph. U.S 1	Maintenance D2	Montfort Le Gesnois 1
Maintenance D2	Fye A.S. 1	Maintenance D2	St Corneille F.C. 1
Maintenance D2	Ste Jamme Sp. 1	Maintenance D2	St Mars La Briere Us 2
Maintenance D2	St Saturnin C.O. 3	Maintenance D2	Thorigne A.S. 1
Maintenance D2	St Georges Pruilé 1	Maintenance D2	Usap 2
Maintenance D2	Savigne L'Eveque U.S 1	Accession D3	Le Mans Glonnières 2
Accession D3	Alpes Mancelles U.S 2	Accession D3	Montmirail A.S. 1
Accession D3	Champfleur E.S. 1	Accession D3	Lombron Sp. 1
Observations Saison 2018/2019	GROUPE C	Observations Saison 2018/2019	GROUPE D
Descente D1	Chantenay U.S 1	Descente D1	Le Mans Sablons Gaz. 1
Descente D1	Crosmieres U.S. 1	Maintenance D2	Anille Braye 1
Maintenance D2	Brulon Patriote 2	Maintenance D2	Chateau Du Loir C.O. 2
Maintenance D2	Clermont Creans A.S 1	Maintenance D2	Guecelard U.S. 2
Maintenance D2	Etival A.S. 1	Maintenance D2	Laigne-St Gervais Co 1
Maintenance D2	Louplande F.C. 1	Maintenance D2	Le Lude J.S. 1
Maintenance D2	Noyen/Sarthe S.S. 2	Maintenance D2	Le Mans Villaret A.S 3
Maintenance D2	Precigne U.S. 1	Maintenance D2	Monce En Belin E.S. 2
Maintenance D2	Villaines-Malicorne 1	Maintenance D2	Mulsanne-Teloche As 3
Maintenance D2	Vion U.S. 1	Maintenance D2	Vaas 1
Accession D3	St Ouen-St Biez U.S 1	Accession D3	Luceau S.C. 1
Accession D3	Sablé F.C. 4	Accession D3	Challes U.S. 1
3EME DIVISION			
Observations Saison 2018/2019	GROUPE A	Observations Saison 2018/2019	GROUPE B
Descente D2	La Fresnaye/Chedouet 1	Descente D2	Rouillon E.G. 2
Maintenance D3	Ballon S.C. 1	Maintenance D3	Aigné A.C. 1
Maintenance D3	Bonnéttable Pat. 3	Maintenance D3	Conlie U.S. 2
Maintenance D3	Courgains G.S.I.S. 1	Maintenance D3	Coulans U.S. 1
Maintenance D3	Joué La Guierche F.C 1	Maintenance D3	La Chap. St Aubin AS 2
Maintenance D3	La Bazoge F.C. 2	Maintenance D3	La Quinte U.S.R. 1
Maintenance D3	Mamers S.A. 3	Maintenance D3	Neuville A.S. 2
Maintenance D3	Moulins F.C. 1	Maintenance D3	St Pavace A.S. 2
Maintenance D3	Rouez En Champ. Co 1	Maintenance D3	Tennie U.S. 2
Maintenance D3	Sargé A.S. 2	Maintenance D3	Trangé F.C. 1
Accession D3	Alpes Mancelles U.S 2	Accession D3	Degré F.C. 1
Accession D3	Beaumont S.A. 3	Accession D3	St Jean D'Assé A.S. 2
Observations Saison 2018/2019	GROUPE C	Observations Saison 2018/2019	GROUPE D
Descente D2	La Chap. St Remy U.S 2	Descente D2	Yvré L'Evêque E.S. 2
Descente D2	Sille Le Philippe Cs 1	Maintenance D3	Anille Braye 2
Maintenance D3	Dollon O.S. 2	Maintenance D3	Champagné F.C.S. 1
Maintenance D3	La Chapelle du Bois 1	Maintenance D3	Changé C.S. 3
Maintenance D3	Le Breil U.S. 1	Maintenance D3	Coudrecieux E.S. 1
Maintenance D3	Le Luat U.S. 1	Maintenance D3	Le Mans Inter 1
Maintenance D3	Montfort Le Gesnois 2	Maintenance D3	Parigné L'Ev. J.S. 2
Maintenance D3	Préval F.C. 1	Maintenance D3	Ste Osmane A.S.E. 1
Maintenance D3	St Corneille F.C. 2	Maintenance D3	Vibraye U.S. 2
Maintenance D3	Tuffe S.C. 2	Accession D3	Conneré Es 1
Accession D3	Marolles Les Braults 1	Accession D3	Lavaré A.S. 1
Accession D3	St Cosme Asc 1	Accession D3	Savigné L'Evêque U.S 2

Observations Saison 2018/2019	GROUPE E		Observations Saison 2018/2019	GROUPE F
<i>Descente DS</i>	Mansigné 2		<i>Descente DS</i>	Rozé Voivres U.S. 2
<i>Maintien DS</i>	Ecommoy F.C. 3		<i>Maintien DS</i>	Brûlon Patriote 3
<i>Maintien DS</i>	Guécélard U.S. 3		<i>Maintien DS</i>	Cérans A.S. 1
<i>Maintien DS</i>	Laigné-St Gervais Co 2		<i>Maintien DS</i>	Chantenay U.S 2
<i>Maintien DS</i>	Le Mans Ptt 2		<i>Maintien DS</i>	Chemiré Gaudin A.F. 1
<i>Maintien DS</i>	Le Mans Sablons Gaz. 2		<i>Maintien DS</i>	Etival A.S. 2
<i>Maintien DS</i>	Requeil A.S. 1		<i>Maintien DS</i>	Fille/Sarthe Sp. 1
<i>Maintien DS</i>	Ruaudin A.S. 2		<i>Maintien DS</i>	Le Mans Cheminots 1
<i>Maintien DS</i>	Spay U.S.N. 3		<i>Maintien DS</i>	Loué C.A. 2
<i>Maintien DS</i>	Yvré Le Polin U.S. 1		<i>Maintien DS</i>	Mezeray A.S. 1
<i>Accession DS</i>	Brette AS 1		<i>Maintien DS</i>	St Georges Pruillé F.C. 2
<i>Accession DS</i>	Usap 3		<i>Accession DS</i>	Allonnes J.S. 2
Observations Saison 2018/2019	GROUPE G		Observations Saison 2018/2019	GROUPE H
<i>Descente DS</i>	Le Mans SOM 2		<i>Descente DS</i>	Le Mans Union Sud 1
<i>Maintien DS</i>	Aubigné Racan U.S. 1		<i>Maintien DS</i>	Auvers Poillé U.C. 2
<i>Maintien DS</i>	Château Du Loir C.O. 3		<i>Maintien DS</i>	Bazouges-Cré U.S. 2
<i>Maintien DS</i>	Le Lude J.S. 2		<i>Maintien DS</i>	Clermont Créans A.S 2
<i>Maintien DS</i>	Le Mans Gaz 1		<i>Maintien DS</i>	Crosnières U.S. 2
<i>Maintien DS</i>	Marigné Laillé F.C. 1		<i>Maintien DS</i>	Juigné A.S. 2
<i>Maintien DS</i>	Mayet Vigilante 2		<i>Maintien DS</i>	La Chap. D'Aligné Us 1
<i>Maintien DS</i>	Oizé		<i>Maintien DS</i>	Le Bailleul 1
<i>Maintien DS</i>	Pontvallain Fr. 1		<i>Maintien DS</i>	Parcé C.S. 1
<i>Maintien DS</i>	Val Du Loir F.C. 2		<i>Maintien DS</i>	Précigné U.S. 2
<i>Accession DS</i>	Coulongé F.C. 1		<i>Maintien DS</i>	Solesmes J.S. 2
<i>Accession DS</i>	Mulsanne-Teloché As 4		<i>Accession DS</i>	Villaines-Malicorne U.S. 2

Prochaine réunion le 24/08/2019

Le Président du District
de la Sarthe de Football
Franck Plouse



Le président de séance
Yannick Gloaguen



Le secrétaire de séance
Raymond Poulain

